

ANTIDOTE hebdo

DRFIP - TGE - DIRCOFI - DRESG Tour Bretagne

N° 195 / 9 décembre 2014

CGT Finances Publiques 44

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Nous publierons notre appréciation du scrutin au plan local et national dans un prochain numéro après la publication officielle des résultats.

SOLIDARITÉ

Les politiques d'austérité menées dans nombre de pays s'appuient sur les 2 piliers que sont le dumping social et le dumping fiscal.

L'austérité, c'est moins de service public, donc moins de justice sociale, au nom du dogme de la baisse des dépenses publiques. La dépense publique, ce n'est pourtant rien d'autre que de l'investissement pour l'avenir : investissement dans la recherche, investissement dans l'éducation et la formation, dans la santé, dans l'activité industrielle, etc...

Une organisation syndicale digne de ce nom se doit donc de combattre de manière cohérente et globale l'ensemble des fondements de la politique d'austérité.

C'est pourquoi, dans ces colonnes comme ailleurs, la CGT Finances Publiques aborde régulièrement des questions ne relevant pas exclusivement de notre champ professionnel.

Et c'est toute la raison de son engagement auprès des luttes des travailleurs étrangers sans papiers ou détachés. Les heures de travail non payées, le non respect du salaire minimum, le travail dissimulé, les conditions d'hébergement minables, les menaces s'ils ne sont pas dociles etc..., voilà souvent leur lot commun.

Une situation que des travailleurs grecs, salariés d'une société sous-traitante des chantiers navals Aker-Yards (devenus STX), n'étaient plus décidés à supporter, et qui avaient lutté en 2008, avec l'appui de la CGT, pour obtenir le paiement de leurs salaires.

Nikos, l'un de ceux qui avaient entamé une grève de la faim pour obtenir satisfaction, très affaibli, était mort quelques jours après son retour en Grèce.



Le 27 octobre se tenait à Rennes le procès en appel contre STX intenté par Léonidas Théocharis, son camarade de travail et de combat.

Plusieurs militants des sections CGT Finances Publiques de Loire-atlantique et d'Ille-et-Vilaine étaient présents.

Le tribunal rendra son jugement le 30 janvier.

A voir : les photos et l'intervention de l'union locale CGT de Saint-Nazaire sur le site de la section d'Ille-et-Vilaine (lien direct [ici](#)) et sur celui de la Fédération CGT des Finances.

Nous reproduisons ci-après la déclaration, simple et digne, que Léonidas voulait lire lors de l'audience. Faute de temps, il s'est contenté d'une courte déclaration. Il était par ailleurs l'invité de 3D, le journal de Stéphane Paoli sur France Inter, le 7 décembre dernier : retrouvez-le en lien [ici](#).

« Bonsoir à toutes les dames d'abord, à tous les messieurs ensuite.

Je m'appelle Léonidas Théocharis. Je vais être bref et vous remercie d'avoir accepté de m'écouter.

Il y a 8 ans, j'étais heureux et vivant. A présent, je suis mort. Pourquoi ? Parce que j'ai perdu le cadeau le plus précieux que Dieu m'ait accordé : ma famille. La raison ? L'argent.

Dans ma ville grecque, j'avais des obligations financières, et

avec ma femme, nous avons décidé que je parte travailler à l'étranger, dans les chantiers navals, c'est à dire dans les « magasins » de l'enfer. J'ai appris par la suite qu'on les appelait ainsi. Je suis victime d'exploitation, dans un esclavage moderne. Je suis devenu un « prostitué » homme dans le domaine du sablage et de la peinture des bateaux. Jamais je n'avais imaginé que dans l'Europe d'aujourd'hui, on doit travailler en fermant sa bouche et ses oreilles : je n'ai rien vu, je n'ai rien entendu.

Malheureusement, j'ai supporté cette situation pendant 6 ans, en Allemagne, mais aujourd'hui, je ne peux plus continuer ainsi plus longtemps. Il faut qu'il y ait une fin à cet argent sale qui circule dans les chantiers de toute l'Europe. Le salaire est donné à la main, pas d'assurance sociale, le logement, une pièce pour parfois 20 salariés. Pourquoi, pourquoi les choses sont-elles ainsi ? Je vous le dirai ; pour que le riche devienne plus riche. Qu'il le devienne ! Mais qu'il ne vole pas le pauvre ouvrier, qu'il ne l'exploite pas, qu'il respecte l'humain. L'ouvrier est aussi un être humain.

Sachez que l'ouvrier ne demande que son droit, rien de plus. Personnellement, en tant qu'ouvrier, je n'ai jamais demandé autre chose qui ne me revenait pas de droit. Au contraire. Et je vous avouerai quelque chose que jusqu'à présent j'ai tu parce qu'on m'aurait pris pour un fou. Lorsque j'ai porté plainte contre l'exploitation d'Aker, j'ai reçu la visite, une semaine plus tard dans ma chambre de quelqu'un qui m'apportait un sac plein d'argent. Il voulait que je parte car je faisais du tort à Aker. Puis, en me regardant dans les yeux, il m'a dit : « c'est nous qui avons l'argent, et toi, tu n'es rien ». Je sentis de la honte, je me suis senti sali et lui ai demandé de partir. Je ne suis pas un « rien ». Je suis un homme, au sens d'être humain, lui ai-je dit et vous verrez. Et ensuite, il s'est passé ce qui s'est passé. Si je ne suis rien ou si je vaudrais quelque chose, vous l'apprendrez par mon avocate, Georgia Kouvela.



Je clôturerai mon discours sur un point positif pour moi mais négatif pour les maquereaux des chantiers de l'Europe. Je déclare que quelque soit la décision du tribunal, je continuerai mon combat pour que cesse l'esclavage moderne dans les chantiers et pour que les ouvriers, Grecs, Polonais, Bulgares, Russes, Roumains etc... voient leurs droits fondamentaux respectés. Je suis déterminé à aller jusqu'au bout.

Polonais, Bulgares, Russes, Roumains etc... voient leurs droits fondamentaux respectés. Je suis déterminé à aller jusqu'au bout.

Je voudrais également rappeler qu'encore aujourd'hui des ouvriers sont exploités par STX à Saint-Nazaire. Enfin, je vais vous expliquer pourquoi je mène ce mouvement de contestation en France et non en Allemagne. Parce qu'en Allemagne, les syndicats sont des « magasins » pour aller boire un café et non pas pour défendre les droits des ouvriers. Ceci me désole. A l'opposé, un large mouvement de solidarité et en particulier la CGT, me soutient depuis 7 ans dans ma lutte, toujours avec l'aide et la collaboration de mon avocate.

Je vous remercie et vous demande de me pardonner si je vous ai fatigué. Mais je vous ai donné à lire un morceau de mon coeur, un coeur en souffrance car j'ai été obligé d'abandonner une mère et une épouse pour que la voix de milliers de mères et d'épouses, qui laissent partir leur mari ou fils travailler aux chantiers, soit entendue ».

